

Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Assemblé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2015

Publication : 10/07/2015

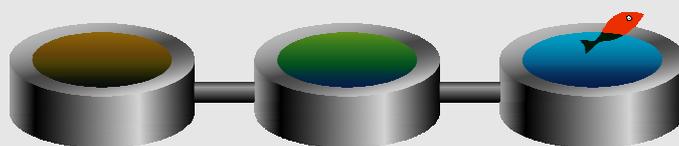
Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC

Haute-Ubaye



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2014

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	3
■	VOLUMES FACTURES	3
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	4
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	4
■	GLOSSAIRE	7
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....	8
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	8
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION	10
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	11
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	11
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	11
■	AMORTISSEMENTS REALISES	11
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	11

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye regroupe les communes de BARCELONNETTE, ENCHASTRAYES, FAUCON-DE-BARCELONNETTE, JAUSIERS, La CONDAMINE-CHATELARD, LARCHE, LAUZET-UBAYE, Les THUILES, MEOLANS-REVEL, MEYRONNES, PONTIS, SAINT-PAUL/UBAYE, SAINT-PONS et UVERNET-FOURS.

La compétence assainissement collectif est découpée en 2 services :
Central & Aval
Haute-Ubaye

Le présent rapport concerne uniquement le service : Haute-Ubaye.

Les communes de ce service sont les suivantes : LARCHE, MEYRONNES et SAINT-PAUL/UBAYE.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2013	2014	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	381	376	- 1.31 %

■ VOLUMES FACTURES

Les communes ne disposent pas de compteurs individuels pour l'eau potable, aussi il n'est pas possible d'apprécier les volumes d'eau distribués et donc traités.

- *Abonnés de l'entité tarifaire Larche*
Total des abonnés 94
- *Abonnés de l'entité tarifaire Meyronnes*
Total des abonnés 93
- *Abonnés de l'entité tarifaire Saint Paul sur Ubaye*
Total des abonnés 189

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2013	2014	Variation
Réseau séparatif	9.44	9.44	0%

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 5 ouvrages d'épuration.

- *Station d'épuration Larche - Village*

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur

Commune d'implantation : LARCHE

Capacité nominale : 200 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	12 kg/j	24 kg/j	18 kg/j	3 kg/j	0,8 kg/j	30 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : L'Ubayette

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	40
DCO	120
MES	30

Quantité de boues issues de cet ouvrage [m³ de boues liquides]

	2013	2014	Variation
Volume de boues extraites	19,5 m ³	0 m ³	

- *Station d'épuration Meyronnes-St Ours*

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lit bactérien à ruissellement
Commune d'implantation : MEYRONNES
Capacité nominale : 200 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	12 kg/j	24 kg/j	18 kg/j	3 kg/j	0,8 kg/j	30 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : Torrent de la Courbe

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	30
DCO	90
MES	30

Quantité de boues issues de cet ouvrage [m³ de boues liquides]

	2013	2014	Variation
Volume de boues extraites	0 m ³	0 m ³	

- *Station d'épuration Meyronnes village*

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : MEYRONNES
Capacité nominale : 500 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	30 kg/j	60 kg/j	45 kg/j	7,5 kg/j	2 kg/j	75 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : L'Ubayette

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	30
DCO	90
MES	30

*Station gérée directement par le Syndicat Intercommunal de Meyronnes Epinay-sur-Seine, propriétaire de l'ouvrage. L'exploitation se fait via une prestation de service de la Nantaise des Eaux.
La CCVU contrôle cette station dans le cadre du SPANC mais n'a aucune prérogative sur la gestion de cet ouvrage.*

- *Station d'épuration Saint Paul - Les Gleizolles*

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur + lit bactérien à pouzzolane

Commune d'implantation : SAINT-PAUL

Lieu-dit : Les Gleizolles

Capacité nominale : 240 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	14,4 kg/j	28,8 kg/j	21,6 kg/j	3,6 kg/j	1 kg/j	36 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Paramètre :	Rendement (%)
MES	90

Quantité de boues issues de cet ouvrage [m3 de boues liquides]

	2013	2014	Variation
Volume de boues extraites	32.5 m3	0 m3	

- *Station d'épuration St Paul village*

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur

Commune d'implantation : SAINT-PAUL

Lieu-dit : Village

Capacité nominale : 800 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	40 kg/j	80 kg/j	48 kg/j	12 kg/j	3,2 kg/j	120 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : L'Ubaye

Paramètre :	Rendement (%)
MES	90

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2013	2014	Variation
Volume de boues extraites	0	0	0

■ **GLOSSAIRE**

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
11/04/1994	Fixation des tarifs commune de Meyronnes
19/03/1996	Fixation des tarifs commune de Saint Paul sur Ubaye
31/03/1998	Fixation des tarifs commune de Larche
29/01/2001	Fixation des tarifs commune de la Condamine
30/03/2009	Fixation des tarifs pour les 4 communes à compter du 1/04/2009
23/02/2010	Fixation des nouveaux tarifs
20/12/2011	Fixation des tarifs au 01/01/2012
15/12/2014	Fixation des Tarifs au 01/01/2015

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

Un abonnement ou forfait (pas de compteurs).

Les abonnements sont payables au cours du second trimestre de l'année.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte par commune*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par logement, est calculé chaque année par l'agence de l'eau (sur la base d'un tarif au m³ et d'une consommation forfaitaire par type de logement).

5 112 € ont été payés à l'agence de l'eau en 2014 soit une moyenne de 13.56 € par abonné.

Pour un logement ordinaire (donc hors gîte camping collectivité)

	1 ^{er} janv 2014	1 ^{er} janv 2015
LARCHE	14.34	14.51
MEYRONNES	11.72	11.52
SAINT-PAUL	12.18	12.18

- Evolution du prix de l'assainissement collectif

Forfait annuel	Désignation	1 ^{er} jan 2014	1 ^{er} jan 2015
COMMUNE DE LARCHE	Par logement Par gîte Par collectivité	14.70 € HT 8,17 € HT 40,82 € HT	50.00 € HT 50.00 € HT 75.00 € HT
COMMUNE DE MEYRONNES	Par logement Colonie d'Epinay	40,00 € HT 275,98 € HT	50.00 € HT 344.98 € HT
COMMUNE DE SAINT PAUL	Par branchement Camping Bel Iscle	37,99 € HT 1 671,10 € HT	50.00 € HT 1 671.10 € HT

- Prix de l'assainissement collectif y compris redevance modernisation

Commune	Part collectivité € HT	Part agence de l'eau € HT	Total € HT
COMMUNE DE LARCHE			
Par logement	50.00	14,51	64.51
Par gîte	50.00	14.51	64.51
Par collectivité	75.00	21.76	96.76
COMMUNE DE MEYRONNES			
Par logement	50,00	11,52	61.52
Colonie d'Epinay	344.98	79.48	424.46
COMMUNE DE SAINT PAUL			
Par branchement	50.00	12,18	62.18
Camping Bel Iscle	1 671,10	407.08	2 078.18

■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

• *Recettes de la collectivité*

	2013	2014	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	18 629.92	18 472.73 €	- 0.85%
dont abonnements	18 629.92	18 472.73	- 0.85%
Total recettes liées à la facturation des abonnés	18 629.92 €	18 472.73 €	- 0.85 %
Autres recettes			
Recettes de raccordement	0,00 €	0.00 €	0 %
Prime de l'Agence de l'Eau	0,00 €	0.00 €	0 %
Total des recettes	0,00 €	0.00	0 %

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Meyrannes: Mission de maîtrise d'œuvre au hameau de Saint-Ours	1 902.50 €	0.00	
Total des travaux engagés	1 902.50 €	0 €	0 €

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette 0€.

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Montant de la dotation aux amortissements	46 653,08 €	46 653,10 €	45 644,07 €	34 035,73 €	3 053,32 €	3 053,32 €	3 220,32 €

■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Meyrannes : Etude maîtrise d'œuvre	15 000 €
Saint Paul sur Ubaye : Maîtrise d'œuvre AVP pour l'assainissement du hameau de Serenne	15 000 €
Larche: Maîtrise d'œuvre construction station d'épuration de Larche	20 000 €
Total des programmes pluriannuels de travaux	50 000 €